

Représenter

→ MAISON COMMUNE DE LA DÉMOCRATIE ET DU PEUPLE SOUVERAIN, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A POUR PREMIÈRE MISSION DE REPRÉSENTER LA FRANCE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ. LES DÉPUTÉS, PAR LEURS DIFFÉRENCES D'OPINION, MAIS AUSSI DE GÉNÉRATION, DE PROFESSION, DE SEXE OU D'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE, CONSTITUENT LES MEILLEURS PORTE-PAROLE DES ASPIRATIONS ET DES ATTENTES DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS. A L'INTÉRIEUR DU PALAIS BOURBON, ILS DISPOSENT, POUR MIEUX TRAVAILLER, D'UN RÈGLEMENT ET D'INSTANCES DÉMOCRATIQUES ET TRANSPARENTES, QUI GARANTISSENT LES DROITS DE LA MINORITÉ SANS EMPÊCHER L'ACTION DE LA MAJORITÉ. UNE DIVERSITÉ ET UN FONCTIONNEMENT QU'IL IMPORTE DE REDÉCOUVRIR APRÈS LE CHANGEMENT DE LÉGISLATURE.





12-13

STATISTIQUES

Les 577 députés
de la XII^e
législature

14-15

STATISTIQUES

Les 175
nouveaux députés

16-17

STATUT & MISSIONS

Le député, au cœur
de la vie citoyenne

18-23

PRÉSIDENTE, QUESTURE...

Les instances
de la nouvelle
Assemblée